

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RÉELLE DÉMOCRATIE AU QUÉBEC, IL FAUT QUE LES FEMMES

« s'emmêlent »

Les Tables régionales de groupes de femmes et leur Réseau sont en action depuis plus de 20 ans pour favoriser la participation des femmes à la vie démocratique québécoise. Elles sont préoccupées par le déficit démocratique croissant au Québec et déclarent qu'il est temps que les femmes puissent participer pleinement aux décisions qui concernent leur communauté : C'EST UNE QUESTION D'ÉGALITÉ.

Parce que...

Les femmes du Québec ont vécu, au cours des dernières années, une érosion de leur représentation et de leur pouvoir aux différentes instances.

Leur parole est peu entendue par les pouvoirs en place et leurs revendications frappent souvent un mur : le mur de l'égalité présumée atteinte, de la discrimination systémique et de l'austérité imposée sous de faux prétextes. Leur représentation à l'Assemblée nationale est en baisse, le nombre d'élues municipales augmente au compte-gouttes. Les changements intervenus dans les structures régionales, notamment celles en développement local et régional, en santé et services sociaux et en éducation, ont eu pour effet de réduire l'influence des femmes sur les décisions qui les concernent.

La démocratie représentative est en crise. Depuis quelques années déjà, la population vit une crise de confiance envers la démocratie représentative. Le taux de participation aux élections municipales, provinciales et fédérales ne cesse de diminuer. La représentativité et la légitimité des personnes élues sont de plus en plus contestées. C'est particulièrement vrai dans le monde municipal, où 60 % des élus le sont par acclamation. On leur reproche souvent de délaisser les intérêts de l'électorat pour défendre ceux d'une élite économique conservatrice et néolibérale. De plus, leur crédibilité de même que leur honnêteté sont régulièrement mises en doute à la suite de scandales et d'allégations de corruption.

Au Québec, il existe peu ou pas de mécanismes de participation citoyenne donnant un réel pouvoir.

Les femmes sont appelées à participer à des processus de consultation, illusoire pour la plupart. Ces processus permettent au gouvernement de consulter qui il veut pour entendre ce qu'il veut, d'exclure des processus les personnes ayant peu de poids économique et politique, de biaiser les résultats en faveur d'orientations préétablies, de dépenser des sommes importantes et de tableter les rapports issus de ces consultations, si cela lui convient.

Les femmes détiennent une solide expérience pour exercer le pouvoir autrement. Dans leurs organisations, les femmes développent des mécanismes démocratiques favorisant des relations respectueuses les plus égalitaires possibles et une ouverture à la diversité. Elles privilégient la prise de décisions par consensus ainsi qu'un climat de coopération et de solidarité.

Les femmes savent prendre la rue et elles « changent la lutte ». Les femmes s'expriment aussi dans la rue. Dès 1995, avec la Marche « Du pain et des roses », et en 2000, avec la Marche mondiale des femmes, elles ont déclaré « Tant que toutes les femmes ne seront pas égales, nous marcherons ». Elles ont participé massivement aux manifestations du printemps 2012 et elles sont de nouveau dans la rue pour s'opposer à l'austérité.

Nous croyons que...

Le système électoral actuel ne répond pas aux attentes démocratiques de la société québécoise. Il est urgent de le changer. Nous ne pouvons plus accepter des gouvernements élus sans majorité, peu représentatifs de la société dont ils sont issus et non respectueux des programmes sur lesquels ils se sont fait élire.

La sous-représentation des femmes dans les lieux de pouvoir est injuste et prive le Québec de forces vives créatrices et compétentes. Il est impératif d'atteindre la parité de représentation pour les femmes.

Les structures de représentation et les mécanismes d'élection à l'échelle municipale, locale ou régionale ne favorisent pas une juste représentation. Il est essentiel d'assurer une représentation de la diversité de la population (âge, origine, orientation sexuelle, capacité, revenu ou autre source de marginalisation) dans les différentes instances et lors de la réalisation de projets la concernant.

La démocratie doit aussi être participative. Le principe de démocratie passe par la participation citoyenne. Une démocratie participative doit accroître l'engagement et la participation des citoyennes et citoyens dans les débats publics et la prise de décisions politiques qui s'ensuit. Elle exige la mise sur pied de mécanismes favorisant la consultation, l'écoute, l'éducation populaire et la mobilisation autour de projets porteurs, qu'ils soient de nature économique, sociale ou écologique. La participation citoyenne suppose de repenser la relation entre l'État et la société civile sur une base plus collaborative, où le bien commun s'élabore dans un processus de co-construction.

La démocratie exige de faire confiance à la personne humaine et à sa capacité de faire des choix éclairés. Elle favorise l'éducation populaire et la création d'espaces de délibération comme moyens privilégiés de mobilisation face à la complexité de certains dossiers. Beaucoup de groupes de femmes et d'organismes communautaires ont expérimenté de nouvelles façons de faire pour mettre davantage à contribution, dans leurs organisations, les personnes directement touchées. Il serait fort intéressant de s'inspirer de leurs pratiques.

La démocratie exige une éthique sans concession qui oblige à faire preuve de transparence en matière de gestion et à appliquer des règles de saine gestion. Ces règles favorisent l'utilisation des ressources en fonction du bien commun, de la solidarité et de l'obligation de préserver l'environnement.

La démocratie s'exprime aussi dans la rue. Les contestations et manifestations en sont des expressions légitimes qui doivent être reçues avec respect et perçues comme l'expression d'un problème sociopolitique posé et à résoudre. La répression de ce mode d'expression populaire est antidémocratique.

La démocratie doit se renouveler. Nous devons renforcer les mécanismes existants et en explorer d'autres formes comme la démocratie directe.

Nous sommes en action pour...

UN RENOUELEMENT DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE QUÉBÉCOISE PAR :

- L'instauration d'un mode de scrutin proportionnel mixte qui favorisera l'émergence d'un pluralisme politique et l'équité de représentation pour les femmes.
- Une réforme du mode de scrutin municipal et une stratégie afin d'atteindre la parité dans les conseils municipaux d'ici 10 ans.
- La représentation paritaire au sein des conseils d'administration des sociétés d'État et des diverses instances de développement local et régional.
- L'élaboration, le maintien et le financement adéquat de programmes en appui aux femmes qui veulent se porter candidates et aux femmes élues.
- L'obligation de mener une analyse différenciée selon les sexes avant l'adoption de toute loi, de toute politique ou de tout programme, tant pour l'Assemblée nationale que pour les instances de développement local et régional et les conseils municipaux.

L'INSTAURATION D'UNE RÉELLE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE PAR :

- La valorisation et un financement adéquat des groupes de femmes, des groupes de défense collective des droits et des organismes communautaires autonomes qui favorisent la participation citoyenne par l'information, l'éducation populaire, la consultation, la concertation et la mobilisation.
- La mise en place de mécanismes de concertation et de consultation permettant aux personnes élues de travailler en étroite collaboration avec la population, comme les comités Femmes et ville, les conseils de quartier, les commissions populaires, les forums ouverts et les référendums.
- L'instauration de processus de budget participatif à l'échelle municipale, régionale ou nationale tenant compte des répercussions sur les femmes afin d'en éviter les retombées négatives.
- La création de mécanismes formels de représentation paritaire des femmes et des différents groupes sociaux au sein des instances locales et régionales afin que toutes et tous soient partie prenante des décisions qui les concernent.
- La création de mécanismes de reddition de comptes permettant à la population de suivre l'évolution des dossiers et de réorienter les décisions au besoin.